



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

---

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

Ce mémorandum est pour vous informer que la Municipalité terminera le rinçage du réseau d'aqueduc municipal dans la journée de lundi 31 mai 2021.

À titre de rappel, cette opération vise à éliminer les dépôts dans les conduites et ainsi assurer le maintien de la bonne qualité de l'eau potable distribuée. Pour réaliser le rinçage efficacement, l'eau est forcée dans une seule direction dans les conduites vers de nombreuses bornes d'incendie sélectionnées.

Soyez vigilants principalement lorsque vous aurez à faire le lavage des vêtements puisque l'eau pourrait se brouiller et être moins limpide qu'à l'habitude. Si vous constatez que l'eau est brouillée, laissez couler l'eau du bain, le temps que l'eau redevienne claire.

Voici quelques précautions élémentaires qui permettront d'éviter les désagréments éventuels :

- Ne pas couper l'arrivée d'eau de votre maison.
- Toujours vérifier la transparence de l'eau avant de l'utiliser.
- Faire couler l'eau moins 15 minutes ou jusqu'à ce qu'elle soit claire avant de la consommer ou de l'utiliser pour le lavage.
- Faire votre lessive le soir ou la fin de semaine durant la période du rinçage.

**DONNÉ** à Saint-Éphane, le 28<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille vingt-et-un (2021).

**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.**  
Directeur général – secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

**JE**, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphan, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille vingt-et-un (2021).



**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.**  
**Directeur général – secrétaire-trésorier**